



Jacques Biton, directeur général de Deinove.

L'entreprise
Activité : biotechnologies
Localisation : Paris (75)
Effectifs : 28 salariés
Chiffre d'affaires 2010 : non significatif

servir d'eux plutôt que de levure ? Ils sont capables de digérer les matières premières ligno-cellulosiques (plantes entières, bois, déchets verts...). Autrement dit, il est possible, grâce à eux, de produire un biocarburant sans matière noble, et ainsi de ne pas entrer en concurrence avec la filière alimentaire.

Projets pilotes

Deinove ne mène pas ce projet d'envergure seule. L'entreprise est pilote du projet Deinol, dans le cadre d'un consortium, monté au sein du programme Innovation stratégique industrielle d'Oséo. Budget global alloué par l'agence : 9 millions d'euros. « Nous allons installer notre procédé chez notre partenaire industriel Tereos, et lorsque la preuve du concept sera faite avec du blé, nous substituerons à cette biomasse classique une matière première ligno-cellulosique », explique Jacques Biton. Objectif : passer ensuite le relais à l'industriel, en lui octroyant une licence non exclusive sur la technologie. C'est selon ce même modèle d'octroi de licence qu'entend procéder Deinove sur des applications en chimie verte, pour lesquelles elle recherche des partenaires sur des projets pilotes. Elle explore des voies de synthèse de molécules pouvant se substituer aux procédés pétrochimiques ou biotechnologiques. « Une petite partie de nos équipes se penche aussi sur un projet que je qualifierais d'opportuniste, confie le directeur général. Nous avons découvert diverses bactéries productrices d'antibiotiques et d'antifongiques. Cette voie est très intéressante, alors que progressent les phénomènes de résistance aux antibiotiques commercialisés. » ●

Deinove réinvente le biocarburant

La société parisienne utilise les déinocoques, des bactéries dont l'existence remonte à la nuit des temps, pour tenter de révolutionner la production de bioéthanol et les procédés de la chimie verte.

PAR MARIANNE REY - PHOTO : DAHMANE



« Deinove sait s'ouvrir à des partenaires pour atteindre ses objectifs. C'est une grande force. »

Laurent Cambus, délégué innovation Oséo Languedoc-Roussillon

Chez Deinove, les chercheurs ne passent pas tout leur temps dans les salles blanches. Ils prennent aussi des avions, pour des destinations tenues plus ou moins secrètes, où ils vont dénicher... les fameuses bactéries déinocoques qui font la richesse de leur société.

Le catalogue qu'ils ont constitué compte plus de 7 000 souches. Les *deinococcus* sont bien plus vieux que l'Homme et contribuèrent indirectement à son apparition, car leur extraordinaire capacité à résister aux radiations cosmiques leur permit de survivre et de produire de l'oxygène. Pourquoi chercher à les exploiter ? Justement pour cette extrême résistance aux radiations et autres stress physiques et chimiques. Une robuste

tesse qu'ils tirent de leur aptitude à rassembler leur génome dès que celui-ci a été disloqué. Et à une diversité génétique et fonctionnelle hors du commun. Il n'en fallait pas plus pour imaginer d'innombrables intérêts industriels liés à ces propriétés. C'est ce que firent les fondateurs de Deinove, le docteur Philippe Pouletty et le professeur Miroslav Radman, sur la base des travaux de ce dernier. Jacques Biton, avec son expérience en biotech au sein de groupes industriels, les a rejoints pour assurer la direction générale de l'entreprise (créée en 2006). Premier cap : élaborer un procédé de production de bioéthanol utilisant les déinocoques pour la digestion de la biomasse (betterave, blé, canne à sucre...) et sa fermentation. Pourquoi se